



## VITICULTURE / OENOLOGIE

### BULLETIN D'INFORMATION N° 17 du 8 septembre 2022

**Phénologie et météo** : les vendanges ont débuté, la maturation se poursuit avec des teneurs en sucre élevées, des acidités totales plutôt basses et un poids de baie moyen.

**Drosophile *Suzukii*** : premières pontes observées, protection à raisonner.

**Jaunisses** : contrôles des périmètres de lutte terminés, les analyses sont en cours.

**Blocage physiologique** : soyez attentifs à ne pas récolter les grappes bloquées.

**Filets de protection contre les oiseaux** : installation à soigner, surveillance régulière à maintenir.

#### Phénologie et météo

Les derniers résultats de suivi de maturation effectué par le laboratoire cantonal d'œnologie montrent une augmentation régulière de la teneur en sucre, une acidité totale en deçà des années de comparaison disponibles (2015, 2018, 2020) et un poids moyen de baie qui plafonne pour le moment à 2.7 g pour le Chasselas.

Tous les résultats sont disponibles sur le site du canton : [Maturation raisin 5/09/22](#)

Moyenne des sondages en degrés Oechsle du 05/09/2022. Source : laboratoire cantonal d'œnologie.

Région	CHASSELAS (nb d'échantillons)	PINOT NOIR (nb d'échantillons)
La Côte	78 (26)	94 (9)
Lavaux	78 (19)	98 (4)
Chablais	73 (9)	102 (2)
Bonvillars - Côtes de l'Orbe - Vully	76 (8)	88 (9)

Le vignoble a été traversé par plusieurs épisodes de pluie cette dernière semaine, qui ont apporté de 26 à 90 mm selon les secteurs.

Précipitations et températures moyennes du 1<sup>er</sup> au 7 septembre 2022. Réseau de stations Agrometeo.

Région (nb de stations)	Pluies (mm)	Temp. moy. (°C)
La Côte (7)	43.4 à 90.8	19.8
Lavaux (6)	11.4 à 27.1	20.4
Chablais (5)	9.2 à 51.2	20.2
Orbe-Bonvillars (4)	35.5 à 60.3	18.7
Vully (1)	26.4	19.0

Aucune précipitation majeure n'est prévue pour le moment dans les 7 prochains jours et une remontée des températures est attendue à partir de lundi.

#### Drosophiles *Suzukii*

Les premières pontes ont été observées dans certaines parcelles du réseau de suivi. L'activité des drosophiles a été favorisée par les conditions météorologiques plus favorables ces derniers jours mais devrait être limitée par le temps sec et plus chaud qui est prévu.



Figure 1: Traces de pontes de drosophiles *Suzukii* et leurs tubes respiratoires qui sortent. Proconseil, 06/09/22

Une protection phytosanitaire généralisée n'est pas nécessaire. Cependant, pour des parcelles de cépages tardifs, historiquement sensibles à la drosophile et/ou à la pourriture, une application de kaolin peut participer à assécher les grappes et blessures et ainsi maintenir le raisin dans un bon état sanitaire jusqu'à sa vendange.

Une application de kaolin ciblée sur la zone des grappes à 12 kg/ha suffit pour obtenir une bonne efficacité.

#### Jaunisses (flavescence et bois noir)

Les contrôles dans les périmètres de lutte sont maintenant terminés. Les ceps symptomatiques, signalés à l'aide d'une rubalise noire et jaune dans ces secteurs devront être éliminés d'ici le 31 mars.

Pour plus d'infos, veuillez contacter l'inspectorat phytosanitaire cantonal au 021 316 65 66 ou à l'adresse mail suivante [inspectorat.phyto@vd.ch](mailto:inspectorat.phyto@vd.ch).

## Blocage physiologique

Certaines parcelles touchées par la problématique de stress hydrique durant l'été présentent des problèmes de blocage de maturation. Cela peut toucher plusieurs ceps, des zones ou uniquement quelques grappes sur un cep. Les baies restent plus petites, avec un aspect grisâtre (cépages blancs) ou vert/rose (sur cépages rouges). Il faudra rendre les vendangeurs particulièrement attentifs et éviter de récolter les grappes qui présentent ces symptômes ou effectuer un passage en amont pour les éliminer en cas de vendanges mécaniques. Elles marquent les vins de caractères amers et végétaux.



Figure 2: Baies bloquées qui présentent un aspect grisâtre (Chasselas). Proconseil, 07/09/22

## Contributions viticoles 2023

Suite à plusieurs appels, nous rappelons que les nouvelles contributions, et notamment celle concernant la couverture du sol et le retour de marcs à la parcelle ne prendront effet qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Les marcs des vendanges 2022 ne sont donc pas concernés.

## Filets de protection contre les oiseaux

Les signalements de faune piégée dans les filets ou de filets mal posés sont récurrents actuellement, voici donc quelques rappels de bonnes pratiques :

- pour les filets de couverture, veillez à tendre vos filets au niveau du sol ;
- passez régulièrement vérifier s'il n'y a pas de faune piégée ;
- retirez rapidement les filets de la parcelle après la vendange.



Installation non-conforme de filets qui constitue un véritable danger pour hérissons et oiseaux



Exemple d'installation sécurisée

## Emploi vendanges



La plateforme d'échanges pour l'agriculture [Agrix](#) permet de mettre en relation gratuitement les exploitations agricoles qui cherchent de la main-d'œuvre et les personnes à la recherche d'un emploi (pour les vendanges : Catégorie : Emploi ; Sous-catégorie : Emplois Temporaires).

### Auteurs :

**Axel Jaquerod, Estelle Pouvreau et David Rojard**  
**Philippe Meyer, œnologue cantonal**

Questions en lien avec la viticulture : [yiticulture@prometerre.ch](mailto:yiticulture@prometerre.ch)  
Questions en lien avec l'œnologie : [philippe.meyer@vd.ch](mailto:philippe.meyer@vd.ch)

**Remarque** : L'utilisation de produits ou de procédés mentionnés dans ce bulletin n'engage d'aucune manière la responsabilité des auteurs. Pour tous les produits utilisés, respectez scrupuleusement les indications du fabricant qui figurent sur l'étiquette.